

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 09 JUIN 2020

ET/NS

N°32

OBJET : PERSONNEL TERRITORIAL

Tableau des effectifs des emplois permanents – Ouvertures d'emplois

L'an deux mil vingt, le **CONSEIL MUNICIPAL**, légalement convoqué le 03 juin 2020 pour le 09 juin 2020 à 18 heures s'est réuni à l'Espace Charles Vanel, sous la présidence de M. Jean-Paul MICHEL, Maire.

PRESENTS

Maire : M. MICHEL

Conseillers Municipaux : Mme FENZAR-RIZKI, M. AUGUSTIN, Mme BLANCHARD, M. JAHIER, Mme NEILZ, M. MONOT, Mme SAILLIER, M. ZOUAOU, Mme CAMAJ, M. GIRARD, Mme POUILLAIN, Mme MARILLIER, Mme MOREAU, Mme BREYSE, M. GAUDEFROY, M. PINTO DA COSTA OLIVEIRA, M. BLAS, M. WACHOWIAK, M. CHAUVÉAU, Mme MOKEDDEM, Mme BELBOUAB, Mme PUNTEL, Mme BRATUN, Mme DIKBAS, M. LEGEARD DAMILANO, M. MACHADO, M. HELFER, M. LOPEZ, Mme BESNARD, Mme CHAVANNE, M. ROULLE, Mme SOUDAIS, M. FAILLE.

Pouvoir :
M. DURANCEAU

Mme MARILLIER

NOMBRE DE MEMBRES	
Afférents au Conseil Municipal	En exercice
35	35

Présents	Représenté
34	1

Ont pris part à la délibération
35 Membres

Secrétaire de séance : Mme MARILLIER a été désignée pour remplir cette fonction, qu'elle a acceptée.

Accusé de réception en préfecture
077-217702430-20200609-32-09-06-2020-DE
Date de télétransmission : 24/06/2020
Date de réception préfecture : 24/06/2020

N°32 PERSONNEL TERRITORIAL - Tableau des effectifs des emplois permanents - Ouvertures d'emplois

M. le Maire donne la parole à M. AUGUSTIN, son adjoint en charge du Personnel.

M. AUGUSTIN précise qu'il s'agit de permettre l'adaptation des effectifs de la ville aux besoins des services, à leur organisation et à leur fonctionnement. Il est proposé, dans un premier temps, pour ce conseil municipal, de procéder aux créations d'emplois faisant suite à des recrutements, à des évolutions de grade, à des promotions internes....

❖ **Ouvertures de 2 emplois permanents**

- 2 postes de gardiens brigadiers (recrutements de deux policiers municipaux par voie de mutation) dont 1 poste depuis le 15/02/2020.

<u>Emplois</u>	<u>Effectif actuel</u>	<u>Dont temps non complet</u>	<u>Effectif révisé</u>	<u>Dont temps non complet</u>
Gardien-brigadier	4	0	6	0

L'effectif des emplois permanents sera ainsi augmenté de 2 postes et fixé à 360 postes. Les crédits afférents à cette dépense obligatoire sont imputés sur le chapitre 012.

Ce point a été présenté aux membres du Comité Technique le 09 juin 2020.

M. le Maire invite le Conseil Municipal à se prononcer sur ces ouvertures d'emplois.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

ENTENDU l'exposé du rapporteur,

VU l'avis favorable du Comité Technique lors de sa séance du 09 juin 2020.

Après en avoir délibéré,

APPROUVE l'ouverture de 2 postes au tableau des effectifs des emplois permanents. L'effectif des emplois permanents est fixé à 360.

Adopté à l'unanimité

POUR EXTRAIT CONFORME,
Jean Paul MICHEL

Certifiée exécutoire à la suite de sa transmission
en Sous-Préfecture le 24/06/2020
A son affichage le 26/06/2020
LAGNY-sur-MARNE, le 25/06/2020



Maire de Lagny-sur-Marne